

Département de la  
MOSELLE

**COMMUNE DE FOLKLING**

Arrondissement de  
FORBACH

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers  
élus :  
15

**Séance du 28 MARS 2014 à 20H30**

Sous la présidence de M. Alain MARCHETTO, maire

Conseillers en fonction :  
15

Présents :  
15

**Présents :**

|             |              |              |
|-------------|--------------|--------------|
| M.MARCHETTO | Mme SCHOWING | M. GERHARD   |
| Mme HOUÉE   | M. ROTH      | Mme WEYLAND  |
| M. KAMP     | Mme BON      | M. JAZBINSEK |
| Mme WOLFF   | M. SCHAER    | Mme DAMAND   |
| M. GUYOT    | Mme NANTERN  | Mme MALINI   |

Nombre de procurations :  
0

**Absents excusés :**

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 24 Janvier 2014 est adopté à l'unanimité.

**1. PV DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ELECTION DU MAIRE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit mars, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

|                    |                        |                           |
|--------------------|------------------------|---------------------------|
| M. Alain MARCHETTO | Mme Patricia SCHOWING  | M. Albert GERHARD         |
| Mme Brigitte HOUÉE | M. Sylvain ROTH        | Mme Sylviane WEYLAND      |
| M. Jean-Louis KAMP | Mme Isabelle BON       | M. Antoine JAZBINSEK      |
| Mme Nadine WOLFF   | M. André SCHAER        | Mme Marie-Germaine DAMAND |
| M. Frédéric GUYOT  | Mme Marie-Rose NANTERN | Mme Dominique MALINI      |

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Alain MARCHETTO, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a **déclaré installer dans leurs fonctions Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

|                    |                       |                      |
|--------------------|-----------------------|----------------------|
| M. Alain MARCHETTO | Mme Patricia SCHOWING | M. Albert GERHARD    |
| Mme Brigitte HOUÉE | M. Sylvain ROTH       | Mme Sylviane WEYLAND |

M. Jean-Louis KAMP  
Mme Nadine WOLFF  
M. Frédéric GUYOT

Mme Isabelle BON  
M. André SCHAER  
Mme Marie-Rose NANTERN

M. Antoine JAZBINSEK  
Mme Marie-Germaine DAMAND  
Mme Dominique MALINI

M. Albert GERHARD, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

### **Élection du Maire : Premier tour de scrutin**

Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-7, L 2122-8 et L 2122-10 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 de ce code.

**Après dépouillement, les résultats sont les suivants :**

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| Nombre de bulletins                | 15        |
| Nombre de bulletins blancs ou nuls | 2         |
| Nombre de suffrages exprimés       | 13        |
| Majorité absolue                   | 7         |
| <b>M. Alain MARCHETTO a obtenu</b> | <b>13</b> |

**M. Alain MARCHETTO, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire, et a été installé.**

M. Alain MARCHETTO a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

## **2. DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE**

Monsieur le Maire invite les conseillers à s'exprimer sur le nombre d'Adjoints au Maire à élire et explique que les différents projets en cours et tous ceux proposés au cours de la campagne nécessitent un investissement en temps et en personne très important.

Il est par conséquent demandé au Conseil Municipal d'élire 4 Adjoints, conformément à l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que « *le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal* ».

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de **4 postes d'adjoints.**

**Adopté à 14 voix Pour et 1 voix Contre**

### 3. ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-2,  
Vu la délibération du conseil municipal du 28 mars 2014 fixant le nombre d'adjoints au maire à 4,

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au maire, dans les communes de plus de 1000 habitants s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes. En revanche, cette obligation n'est pas une obligation de stricte alternance. « Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

**Après un appel de candidature, 1 liste de candidats est présentée :**

|                                    |
|------------------------------------|
| <b>Liste « M. Albert GERHARD »</b> |
| M. Albert GERHARD                  |
| Mme Sylviane WEYLAND               |
| M. Sylvain ROTH                    |
| Mme Brigitte HOUEE                 |

#### Élection des adjoints au maire : Premier tour de scrutin

**Après dépouillement, les résultats sont les suivants :**

|  |           |
|--|-----------|
| Nombre de bulletins                        | 15        |
| Nombre de bulletins blancs ou nuls         | 1         |
| Nombre de suffrages exprimés               | 14        |
| Majorité absolue                           | 8         |
| <b>La liste M. Albert GERHARD a obtenu</b> | <b>14</b> |

**La liste M. Albert GERHARD, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :**

|                                 |                             |
|---------------------------------|-----------------------------|
| <b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>   | <b>M. Albert GERHARD</b>    |
| <b>2<sup>ème</sup> Adjointe</b> | <b>Mme Sylviane WEYLAND</b> |
| <b>3<sup>ème</sup> Adjoint</b>  | <b>M. Sylvain ROTH</b>      |
| <b>4<sup>ème</sup> Adjointe</b> | <b>Mme Brigitte HOUEE</b>   |

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

4. **DIVERS :**

**Points d'information et/ou non soumis au vote :**

- Il est procédé par le Maire à la lecture d'un discours de remerciement à l'attention du nouveau Conseil Municipal et des administrés de la Commune (annexé au présent compte rendu).

Le Maire

Alain MARCHETTO